

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 14 décembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Départemental**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018**

**2018 DASES 403-G** Subvention de fonctionnement (10.000 euros) à l'association « Place de la Culture » pour la création d'une plateforme numérique de mise en réseau des acteurs culturels et sociaux, avec l'objectif de valoriser une culture solidaire et plurielle comme outil d'expression et d'inclusion pour les plus démunis.

**Mme Dominique VERSINI, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le budget primitif du Département ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2018, par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, sollicite l'autorisation d'attribuer, au titre de l'exercice 2018, une subvention de fonctionnement à l'association « Place de la Culture », pour la création d'une plateforme numérique, accessible à tous publics ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est attribuée une subvention de fonctionnement de 10 000 €, au titre de 2018, au bénéfice de l'association « Place de la Culture », (n° Simpa 190862 et n° de dossier 2018\_07670) dont le siège social est situé, 221 rue Lafayette 75010 Paris, pour son projet de mise en réseau des acteurs culturels et sociaux pour valoriser une culture solidaire à destination des plus démunies.

Article 2 : Les dépenses correspondantes sont imputées au budget de fonctionnement du Département de Paris pour les exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement, conformément au tableau ci-dessous :

| <b>Chapitre 65 – Rubrique 424 –Article 65748 - Destination 4240005</b> |   |                               |
|--|---|-------------------------------|
| <b>Organismes bénéficiaires</b>  | <b>Intitulé du projet</b>   | <b>Montant du financement</b> |
| Place de la Culture  | Création d'une plateforme numérique de mise en réseau des acteurs culturels et sociaux, avec l'objectif de valoriser une culture solidaire et plurielle comme outil d'expression et d'inclusion pour les plus démunis | 10 000 €                      |

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil  
Départemental**



**Anne HIDALGO**